



Problème avec locataire parking

Par **Dauphine27**, le **01/11/2018 à 17:48**

Bonjourrrrrje ne sais pas si je suis au bon endroitrrNous louons un parking à un locataire depuis plus de 10 ans et depuis trois mois il nous paie plus.rnDepuis son contrat, il a déménagée et changé de boulot donc nous n'avons plus de moyen de le contacterrrQuelles sont nos recours?rrMerci

Par **morobar**, le **02/11/2018 à 09:41**

Bonjour,rrSi le parking est partie du bail, la location a cessé avec celle des locaux.rnS'il s'agit d'un bail propre, il suffit de le dénoncer, le délai (voir bail) est en général d'un mois, peu importe qu'il fasse suivre son courrier ou pas.rnEn attendant vous pouvez stationner une voiture dessus s'il squatte l'emplacement.

Par **Dauphine27**, le **04/11/2018 à 12:55**

bonjour, rrrnous louons un box fermé uniquement sans localrrdonc si je comprend bien il faut que nous dénoncions le bail avec l'adresse que nous avons sur le bail..rnet dans un délai d'un mois, nous pouvons récupérer le box et le vider s'il y a des choses à l'intérieurrrrrnest ce cela?

Par **morobar**, le **05/11/2018 à 10:03**

Si le délai de dénonciation est indiqué dans le bail, c'est cette durée qu'il faut attendre.
Si pas de disposition écrite, le bail se résout sans aucun délai.
C'est un contrat de louage.